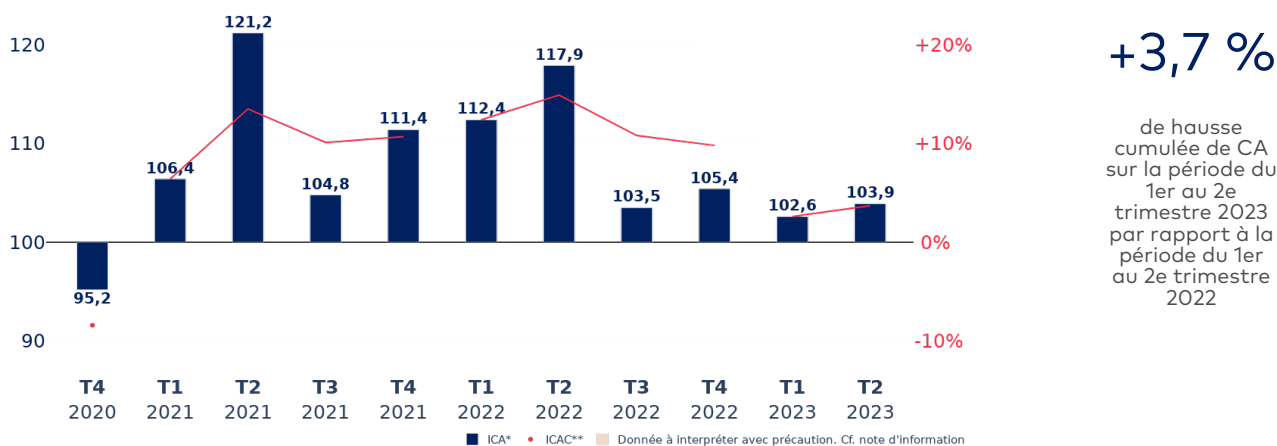


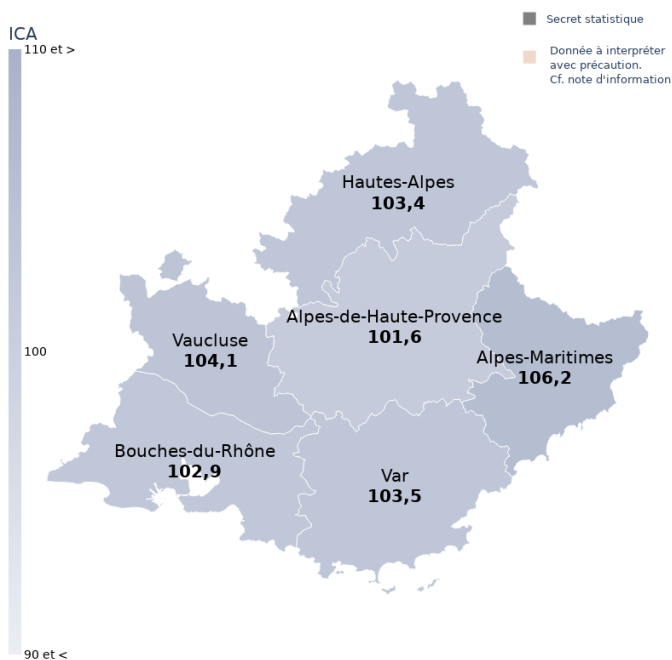
### L'analyse de l'évolution trimestrielle de l'activité des TPE-PME

Au 2e trimestre 2023, l'indice de chiffre d'affaires (ICA) des 76 200 TPE-PME de Provence-Alpes-Côte d'Azur de notre échantillon est de 103,9, soit une progression de 3,9% de leur chiffre d'affaires (CA) par rapport au 2e trimestre 2022. L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) montre que les entreprises régionales ont vu leur activité augmenter de 3,7% depuis le début d'année, comparativement à la même période de l'année précédente. Cette performance place la région au 11e rang du classement national avec un résultat inférieur de 0,4 point à la moyenne française.

Il convient également de noter que les résultats présentés dans cette analyse ne sont pas corrigés de l'inflation qui a progressé significativement depuis la fin de l'année 2021. En effet, selon les résultats de l'Insee, l'indice des prix à la consommation a augmenté de 4,5% en juin 2023 sur les 12 derniers mois, en raison notamment de la forte hausse des prix de l'alimentation et de l'énergie. Ce contexte inflationniste contribue à doper le chiffre d'affaires en valeur, les entreprises répercutant une partie des coûts sur leurs prix de vente.



### La Carte de la région



### L'évolution de l'activité trimestrielle par département

- Au 2e trimestre 2023, les TPE-PME de tous les départements de Provence-Alpes-Côte d'Azur voient leur activité augmenter. Les hausses sont supérieures à celles du 1er trimestre 2023.
- Les entreprises des Alpes-Maritimes (+6,2% en valeur) affichent la plus forte augmentation, suivies de celles du Vaucluse (+4,1%) et du Var (+3,5%). Les structures des Hautes-Alpes (+3,4%), des Bouches-du-Rhône (+2,9%) et des Alpes-de-Haute-Provence (+1,6%) enregistrent les plus faibles performances.

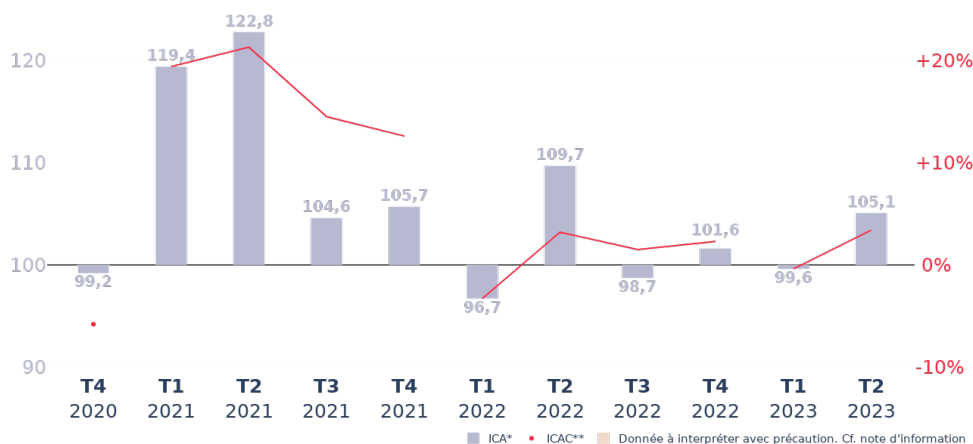
\*L'indice de chiffre d'affaires (ICA) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise entre une période (ici un trimestre) et la même période de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés. \*\*L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise de la période du 1er trimestre de l'année N au dernier trimestre présenté de l'année N, par rapport au CA moyen par entreprise de la même période de l'année N-1, avec correction des jours ouvrés.

# L'ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ PAR SECTEUR



## Boulangerie et boulangerie-pâtisserie (1071C)

Après la légère baisse d'activité du précédent trimestre, les 750 TPE-PME régionales de boulangerie et boulangerie-pâtisserie de l'échantillon affichent une hausse de leur CA de 5,1% en valeur au 2e trimestre 2023 comparativement au 2e trimestre 2022. En cumulé depuis le début d'année, l'activité progresse de 3,4%. Cette augmentation démontre la capacité des entreprises du secteur à faire face à l'inflation. Celles-ci sont impactées par la hausse importante du coût de l'énergie depuis le 4e trimestre 2022 et continuent d'être touchées par l'augmentation du coût des matières premières (beurre, farine, etc.).



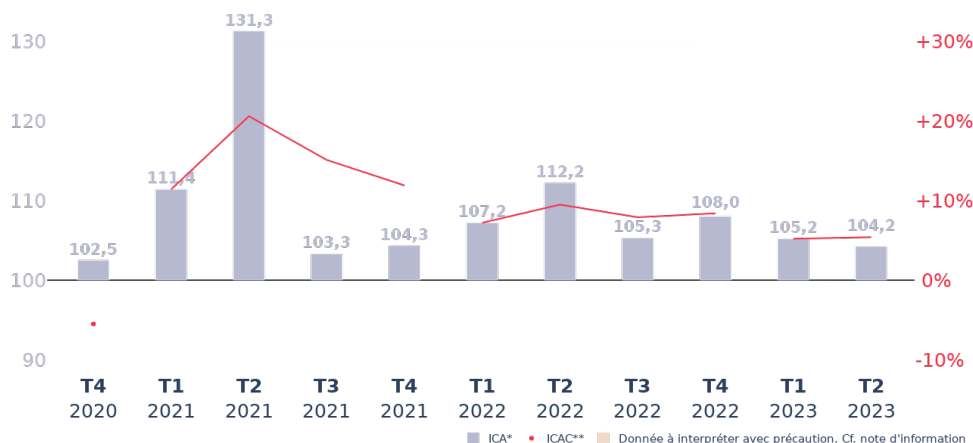
**+3,4 %**

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2023 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2022



## Construction

Les 12 000 TPE-PME de la construction de l'échantillon enregistrent une progression de CA, pour le 11e trimestre consécutif, de 4,2% (en valeur) au 2e trimestre 2023. En cumulé depuis le début d'année, la hausse atteint 5,4%. Cette croissance doit tout être analysée comme une conséquence de l'augmentation des prix. Le secteur dans son ensemble continue en effet d'être pénalisé par la hausse des coûts des matériaux et de l'énergie, la chute du logement neuf et de la commande publique ou encore les difficultés de recrutement.



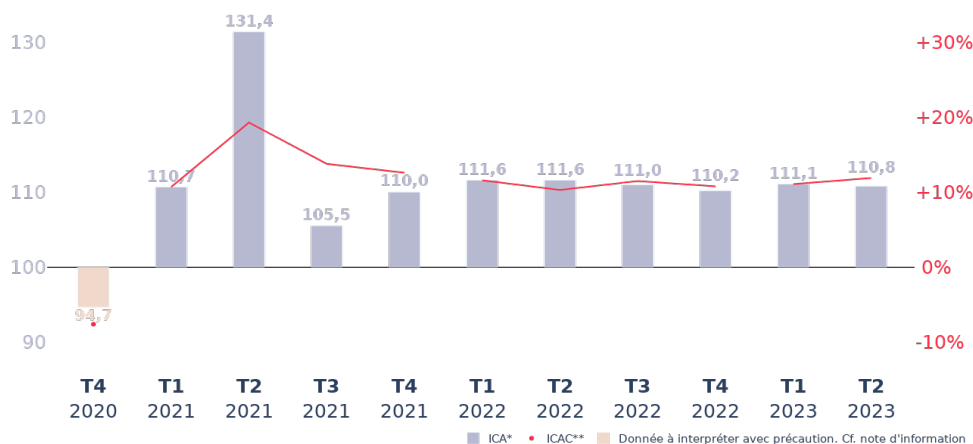
**+5,4 %**

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2023 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2022



## Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation (4322B)

Les 660 entreprises des travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation de l'échantillon enregistrent une progression de CA de 10,8% en valeur au cours du 2e trimestre 2023, par rapport à la même période en 2022. La croissance atteint +11,9% en cumulé sur le semestre par rapport aux mêmes périodes un an avant. Comme leurs confrères électriciens, ils bénéficient du dynamisme du marché de la rénovation énergétique mais pâtissent de la hausse du coût des matériaux.



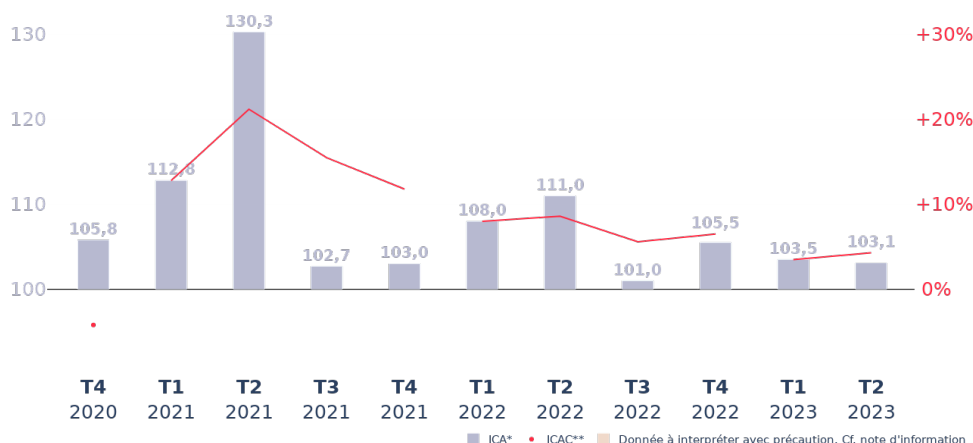
**+11,9 %**

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2023 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2022



## Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment (4399C)

Les 2 700 entreprises de maçonnerie de l'échantillon enregistrent une hausse de CA de 3,1% (en valeur) au 2e trimestre 2023, par rapport à la même période en 2022, et de 4,3% en cumulé depuis le début d'année. C'est surtout la montée des prix qui porte cette croissance. Dans les faits, la chute de l'activité dans le logement neuf n'est pas compensée par les chantiers d'amélioration et d'entretien et le non résidentiel neuf. L'augmentation du prix de certains matériaux vient compliquer davantage la situation de ces professionnels.



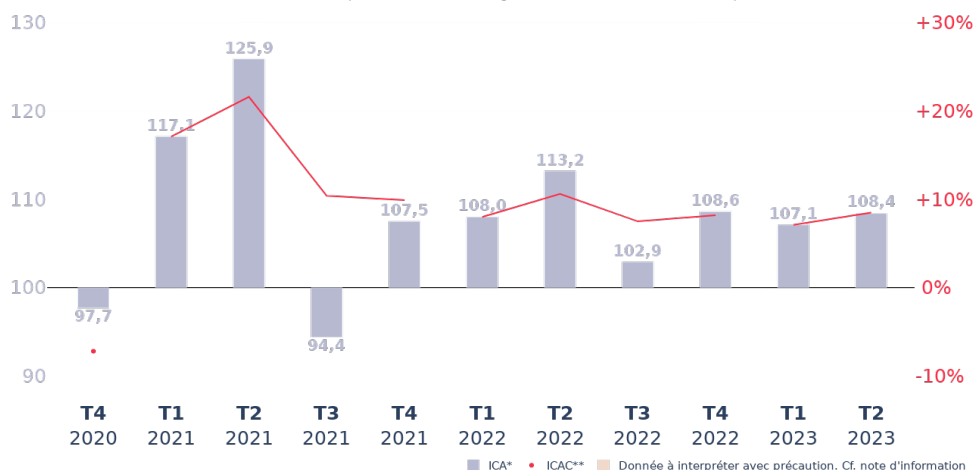
### +4,3 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2023 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2022



## Entretien et réparation de véhicules automobiles légers (4520A)

Les 1 800 TPE-PME d'entretien et réparation de véhicules automobiles légers de l'échantillon affichent un septième trimestre consécutif de hausse d'activité (+8,4% en valeur). En cumulé depuis le début d'année, l'activité des entreprises du secteur progresse de 8,5%. Cette croissance serait principalement due à la hausse du coût des pièces détachées qui sont répercutées sur leurs prix. Cette forte inflation devrait toutefois ralentir avec l'ouverture à la concurrence du marché des pièces détachées dites « visibles », c'est-à-dire le pare-brise, les vitres et les éléments de carrosserie, instaurée par l'article 32 de la loi Climat. Depuis le 1er janvier 2023, les garagistes et carrossiers ne sont en effet plus dans l'obligation de se fournir auprès des constructeurs.



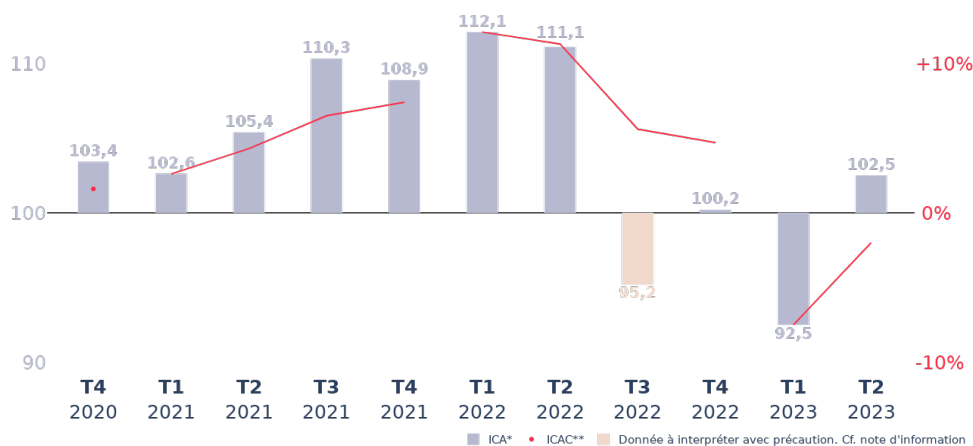
### +8,5 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2023 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2022



## Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé (4773Z)

Après la baisse d'activité du 1er trimestre 2023, les 950 pharmacies de l'échantillon enregistrent une hausse de CA de 2,5% en valeur au 2e trimestre 2023 par rapport au 2e trimestre 2022. En cumulé depuis le début d'année, les pharmacies affichent une baisse d'activité de 2%. La nette diminution de l'activité liée au Covid vient grever le chiffre d'affaires des professionnels du secteur. Pour Xerfi, l'activité pourrait également être pénalisée sur l'année 2023 par les fortes baisses de prix imposées par les pouvoirs publics sur les médicaments, couplées aux mesures visant à maîtriser le volume des prescriptions.



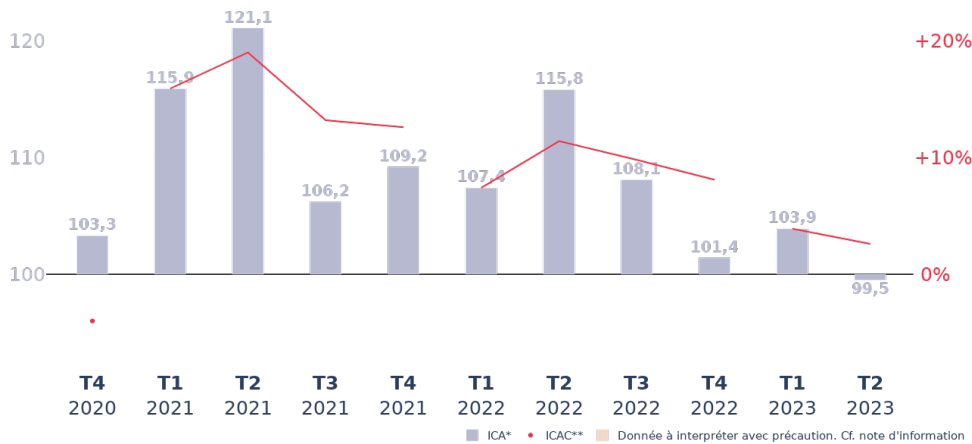
### -2 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2023 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2022



## Transports routiers de fret de proximité (4941B)

Après 10 trimestres consécutifs de croissance, les 420 TPE-PME des transports de fret de proximité de l'échantillon affichent une baisse de leur CA de 0,5% en valeur au 2e trimestre 2023 mais avec un effet de base très défavorable en regard de la forte hausse d'activité du 2e trimestre 2022. En cumulé depuis le début d'année, les entreprises du secteur atteignent une hausse de 2,6%. Malgré la hausse des coûts du carburant, le poids grandissant du e-commerce permet au secteur de maintenir un bon niveau d'activité.



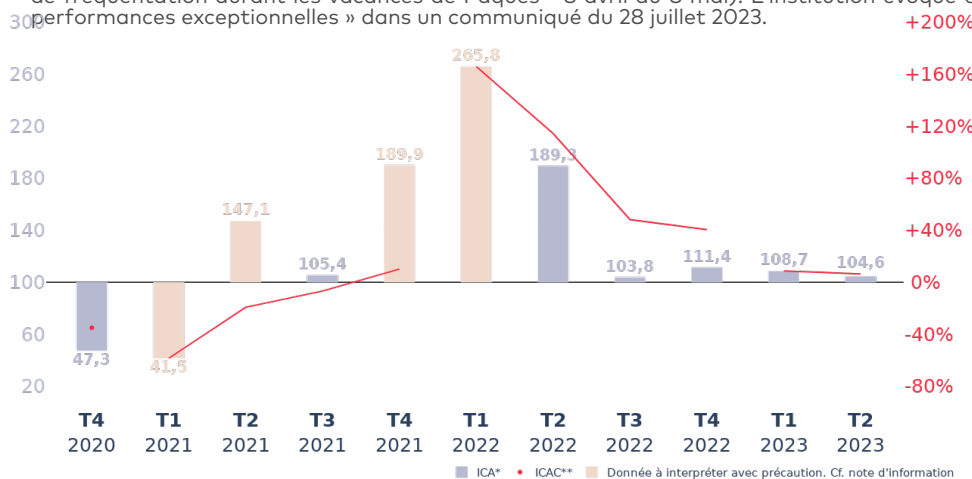
### +2,6 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2023 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2022



## Hébergement et restauration

Les 7 100 structures de l'hébergement et restauration de l'échantillon enregistrent une hausse de CA de 4,6% (en valeur) au 2e trimestre 2023 et de 6,4% en cumulé depuis le début d'année. Ces performances doivent toutefois être nuancées, la croissance étant en partie tirée par l'inflation. Les restaurateurs subissent la hausse des prix des matières premières, des produits alimentaires et de l'énergie. Comme les hôteliers, ils ont toutefois pu profiter du bilan touristique positif sur la période. Selon un communiqué d'Atout France du 7 juin 2023, les destinations françaises ont enregistré des hausses de fréquentation significatives par rapport à 2022 (+ 15% de fréquentation durant les vacances de Pâques - 8 avril au 8 mai). L'institution évoque également « des mois de mai et de juin aux performances exceptionnelles » dans un communiqué du 28 juillet 2023.



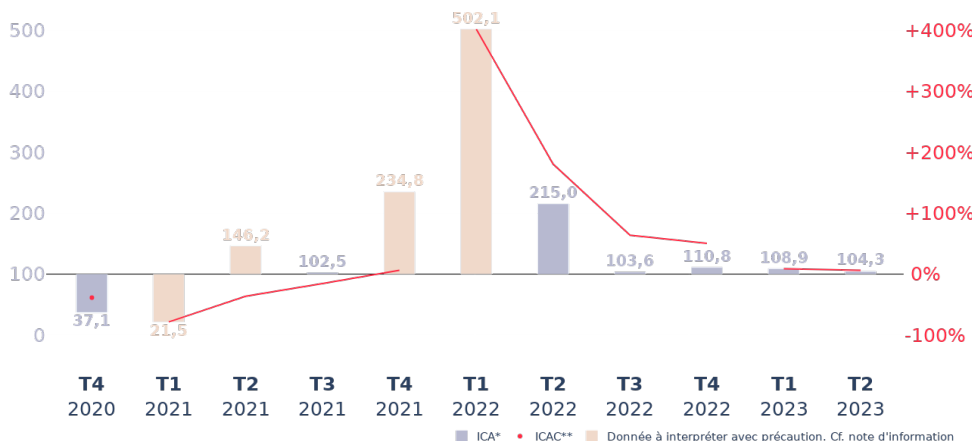
### +6,4 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2023 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2022



## Restauration traditionnelle (5610A)

Les 3 300 restaurants traditionnels de l'échantillon ont vu leur activité croître de 4,3% en valeur au 2e trimestre 2023 par rapport au 2e trimestre 2022. En cumulé depuis le début d'année, la progression est de 6,3%. Mais cette hausse, en partie due à l'inflation, doit être analysée avec prudence. Les restaurateurs ont de nouveau pâti sur la période de l'augmentation des prix des produits alimentaires et de l'énergie. Dans les zones touristiques, ils ont pu bénéficier de la hausse de la fréquentation sur les vacances de Pâques, mais aussi sur les mois de mai et juin.



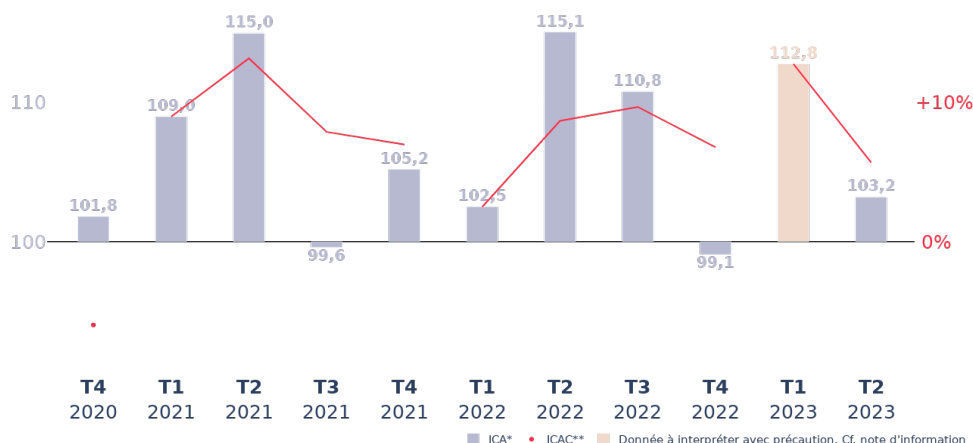
### +6,3 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2023 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2022



## Administration d'immeubles et autres biens immobiliers (6832A)

Après la forte hausse du précédent trimestre, les 610 TPE-PME de l'administration d'immeubles et autres biens immobiliers de l'échantillon enregistrent une hausse plus modérée de CA au 2e trimestre 2023 de 3,2%, par rapport à la même période de l'année précédente. Sur le semestre par rapport aux mêmes périodes un an avant, la progression atteint 5,7%. Si l'activité des agences immobilières s'est effondrée depuis la deuxième moitié de l'année 2022, ce n'est pas le cas de l'administration d'immeubles dont le CA continue de progresser.



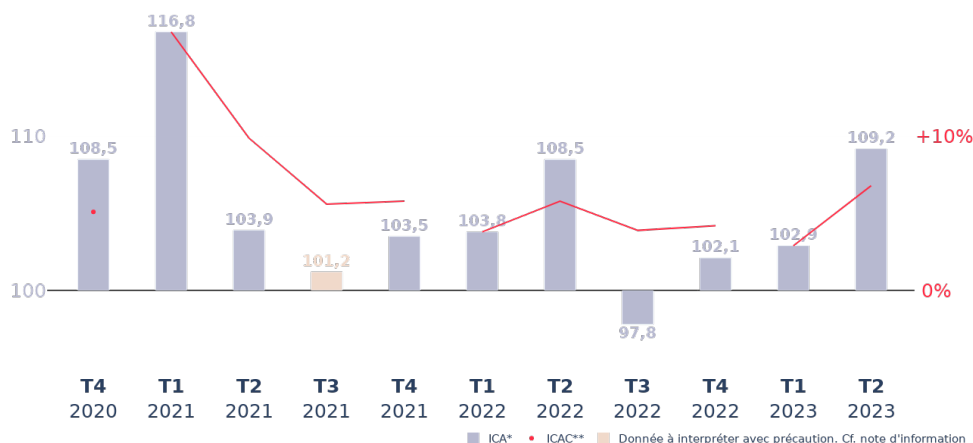
### +5,7 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2023 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2022



## Activités vétérinaires (7500Z)

L'activité des 230 TPE-PME des activités vétérinaires de l'échantillon connaît une hausse de 9,2% en valeur lors du 2e trimestre 2023, comparativement à la même période de l'année précédente, soit un troisième trimestre consécutif de croissance. En cumulé depuis le début d'année, la hausse atteint +6,8%. Les dépenses concernant les animaux de compagnie, notamment en matière de santé, tendent à augmenter.



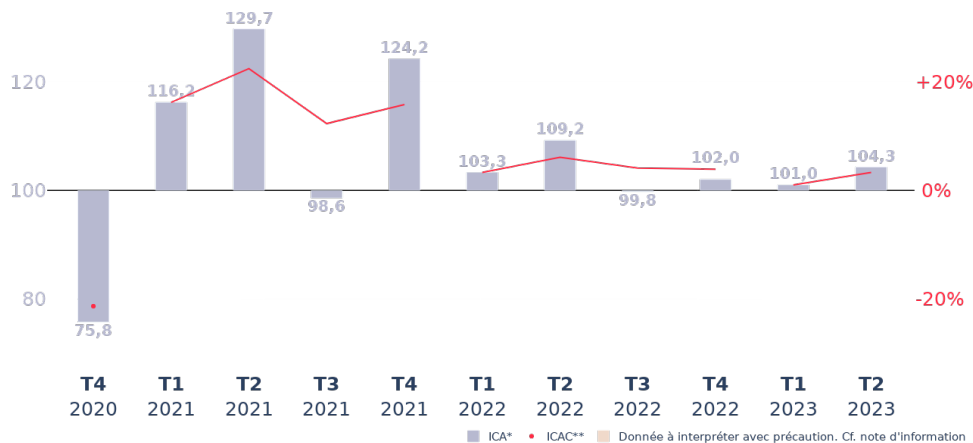
### +6,8 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2023 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2022



## Coiffure (9602A)

L'activité des 1 800 entreprises de coiffure de l'échantillon progresse de 4,3% en valeur au 2e trimestre 2023, soit un troisième trimestre consécutif de croissance. En cumulé depuis le début de l'année, elles affichent une augmentation de 3,3%. Plusieurs facteurs influent sur l'activité du secteur. Certains salons ont élevé le prix de leurs prestations en réponse à la hausse de leurs coûts, ce qui a pu inciter certains clients à réaliser des arbitrages. Les professionnels du secteur indiquent avoir vu certains de leurs clients changer leurs habitudes depuis l'épidémie de Covid-19 et espacer les visites. Dans le même temps, la concurrence de la coiffure à domicile a continué à s'intensifier.



### +3,3 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2023 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2022

- Les données proviennent de la base de données Statexpert, construite à partir des télédéclarations sociales et fiscales réalisées par les experts-comptables pour le compte de leurs clients, les TPE-PME. Les données présentées ici sont issues des informations provenant des déclarations mensuelles et trimestrielles de TVA (EDI-TVA). Il s'agit du chiffre d'affaires (CA) déclaré par les entreprises sur les déclarations de TVA des périodes concernées.
- Les données trimestrielles sont basées sur un échantillon d'environ 76 000 entreprises au niveau régional. Les données ont été calculées sur un périmètre d'entreprises présentes lors d'une période analysée et lors de la même période de l'année précédente, qui n'ont pas changé de code NAF et dont l'établissement principal n'a pas changé de département entre ces deux périodes. Les évolutions sont calculées en glissement annuel (une période par rapport à la même période de l'année précédente) et corrigées des jours ouvrés.
- Les entreprises dont le CA mensuel ou trimestriel dépasse 3 fois l'écart-type du CA mensuel ou trimestriel moyen des entreprises du même secteur d'activité (niveau 1 - sections) ont été écartées de l'analyse. Les entreprises réalisant un chiffre d'affaires annuel supérieur à 50 millions d'euros sont également écartées de l'échantillon analysé.
- Afin de prendre en compte encore plus finement les impacts de la crise sanitaire, les mesures de restriction et le confinement, certains filtres ont pu être désactivés, notamment ceux excluant les entreprises dont le CA était à 0 sur les périodes analysées ou cumulant au moins la moitié de leurs déclarations à 0 sur la dernière année. Certaines déclarations à néant réalisées lors des mois de confinement, de restriction ou lors du mois de juillet ont pu être prises en compte afin de rendre compte de la réalité de l'activité des entreprises.
- L'indice de chiffre d'affaires (ICA) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise entre une période (ici un trimestre) et la même période de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés. L'ICA est affiché dans les cartes et graphiques en base 100 en N-1. Un ICA de 102,1 signifie une augmentation de 2,1% par rapport à la même période de l'année précédente.
- Effet de base : un effet de base peut survenir lorsque l'évolution d'une variable entre N et N-1 varie non pas en raison d'une variation du niveau de la variable entre ces deux dates, mais principalement en raison de l'évolution antérieure (entre N-1 et N-2). À titre d'exemple, si une entreprise a subi une forte baisse d'activité entre N-1 et N-2, alors il y a plus de chance que l'évolution soit positive entre N et N-1.
- L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise de la période du 1er trimestre de l'année N au dernier trimestre présenté de l'année N, par rapport au CA moyen par entreprise de la même période de l'année N-1, avec correction des jours ouvrés. L'ICAC est affiché en évolution en % dans les graphiques.  
Les secteurs correspondent à la nomenclature d'activités française - NAF rév. 2, 2008 (édition 2015)
  - Niveau 1 (sections), soit 21 secteurs.
  - Niveau 5 (sous-classes), soit 732 secteurs.
- Pour en savoir plus sur l'actualité et les spécificités économiques, financières, juridiques, comptables, fiscales et sociales, consultez les analyses sectorielles sur [www.bibliordre.fr](http://www.bibliordre.fr)

Infographie réalisée par :